

# Le 19 mars tous en grève et dans les manifestations

## Pouvoir d'achat

Malgré l'enlisement de la crise, le gouvernement reste sourd aux revendications sociales et entend maintenir le cap de sa politique économique. En rejetant catégoriquement la perspective d'une relance de l'activité par la consommation, le gouvernement fait le choix d'une aggravation de la situation économique et d'un durcissement des conditions sociales.

Pourtant, les pertes de pouvoir d'achat subies par les salariés légitiment la satisfaction des revendications salariales, et non pas une simple discussion autour du partage des profits selon une règle des trois tiers, ce qui ne concerne pas les salaires. Le débat doit porter sur le partage de l'ensemble des richesses produites – la valeur ajoutée – et non être circonscrit à la répartition des profits.

Pour cela, la revalorisation du travail dans notre société passe par une augmentation significative du Smic et ce dans les plus brefs délais ainsi qu'une relance des négociations dans les branches et dans la fonction publique. Parallèlement, les dividendes versés aux actionnaires atteignent des sommets d'indécence, alors que l'emploi et les salaires sont brutalement sacrifiés au nom de la crise.

Ce décalage scandaleux rend incontournable la mise en œuvre de mesures de plafonnement des dividendes et un encadrement légal plus strict de la rémunération du capital, en particulier par la voie fiscale.

➡ **AUGMENTATION DES SALAIRES, RETRAITES  
MINIMA SOCIAUX**

## Emploi

### FO s'oppose à la nouvelle convention d'assurance chômage

Cette convention diminue considérablement les durées d'indemnisation pour de nombreux salariés. Cette convention ne tient pas compte des difficultés des salariés les plus en difficultés : jeunes, seniors et précaires.

### Un contrôle des licenciements

➡ FO demande un contrôle par les pouvoirs publics des licenciements.

➡ FO demande que toute aide publique à une entreprise soit conditionnée à l'exigence du maintien de l'emploi.

### Une meilleure indemnisation du chômage partiel

➡ FO s'est battue pour améliorer l'indemnisation des salariés victimes de chômage partiel. Ainsi l'allocation va passer de 50% du salaire brut horaire à 75%.

➡ FO revendique la prise en compte de l'ensemble des éléments du salaire dans la base de calcul de l'allocation, notamment les primes d'ancienneté et de pénibilité du travail.

➡ FO demande le rétablissement de l'Allocation équivalent retraite (AER) et le rétablissement des pré-retraites.

# Retraites complémentaires

L'avenir des régimes de retraites complémentaires Agirc et Arrco représente pour les salariés du secteur privé un enjeu majeur.

Plus de 28 millions de personnes sont concernées (retraités et salariés du secteur privé). La retraite complémentaire représente aujourd'hui 30 % de la pension de retraite des salariés non cadres et 60 % de celle des cadres du secteur privé.

Les négociations en cours, qui ont pour objectif de renouveler l'accord du 13 novembre 2003 qui arrive à échéance le 1er avril 2009, sont déterminantes pour la pérennité de nos régimes de retraites.

Face à un patronat qui veut remettre en cause le principe du droit à la retraite à 60 ans, Force Ouvrière revendique le maintien de l'AGFF qui permet de garantir aux salariés le paiement à taux plein, sans abattement, de la pension dès 60 ans.

La crise financière vient de démontrer la fragilité des régimes par capitalisation et la solidité de nos régimes par répartition. Force Ouvrière revendique la mise en œuvre de mesures d'équilibre qui doivent contribuer à garantir le niveau des pensions et assurer le maintien du pouvoir d'achat des retraités.

Attaché à la solidarité intergénérationnelle Force ouvrière entend défendre dans l'intérêt des actifs et des retraités nos systèmes collectifs de protection sociale;

➡ **LA RETRAITE A 60 ANS, C'EST UN DROIT !**

**Adhérez à *FO***

**Confédération générale du travail Force Ouvrière**  
141, avenue du Maine – 75680 Paris Cedex 14  
Tél. : 01 40 52 82 00

<http://www.force-ouvriere.fr>

# Services publics

## Révision générale des politiques publiques

L'emploi est au point mort. Le chômage s'envole vers de sombres records. L'avalanche quotidienne de plans sociaux et de licenciements confirme une crise inédite d'ampleur et de durée incertaine.

Pour éviter le scénario d'une longue récession, l'intervention Publique n'est plus à discuter : elle doit être cohérente et massive pour amorcer la reprise de l'activité économique.

Dans cette logique, Force Ouvrière juge inconcevable que le gouvernement maintienne le cap du démantèlement social, en prônant avec une déraison très libérale la suppression de milliers d'emplois dans la Fonction publique. Elle refuse la mise en œuvre de la RGPP (Révision générale des politiques publiques) arme de destruction massive contre l'action de l'État et du service public, et facteur d'aggravation des inégalités.

Le Service public appartient à la collectivité. Le détruire alors que le sauvetage bancaire mobilise des milliards de crédits serait politiquement et socialement inacceptable.

Force Ouvrière exige du gouvernement qu'il garantisse l'existence du Service public républicain en renforçant ses moyens.

➡ **POUR L'ARRÊT DE LA RGPP ET LE MAINTIEN DE TOUS LES EMPLOIS PUBLICS**

## Loi Hôpital Patient Santé Territoire

Force Ouvrière relève que le projet de loi s'inscrit pleinement dans la logique de la RGPP qui vise à réduire les dépenses publiques et sociales par externalisation ou injection de modes de gestion privés dans les structures publiques, ce qui n'est en rien une garantie d'économie, en partie pour les assurés.

➡ **Force Ouvrière exige :**

- Ajournement de la loi.
- L'hôpital public doit être le seul pivot de l'organisation publique des soins.
- Concertation et négociation pour fixer les moyens des missions du secteur public hospitalier.
- Conserver leur autonomie aux régimes d'assurance maladie, refus de leur étatisation.
- Respect des responsabilités et rôles réciproques de l'État et des régimes d'assurance maladie.
- Refus de la privatisation rampante du système public de santé (hôpital et sécurité sociale).

**Pour défendre nos droits en amplifiant la pression  
par la grève et les manifestations  
Tous ensemble le 19 mars**